



# Rôles

## DU PODOLOGUE

Qu'est-ce qu'un podologue ?

Qu'est-ce que le "pied diabétique" ?



**Merci** à Mme Marine Gaye et M. Alban Lebarillier, podologues, pour la rédaction de ce dépliant.

**Trouvez un podologue**  
sur le répertoire médico-social du Sisdef  
[www.annuaire-sante-domicile.be](http://www.annuaire-sante-domicile.be)

**Une initiative du PointSanté**  
[www.pointsanthe.be](http://www.pointsanthe.be)





## Qu'est-ce qu'un podologue ?

Le podologue est **un acteur paramédical** ayant réussi un baccalauréat au sein d'une des 3 hautes écoles présentes en Belgique.

Il étudie et **traite les plaintes des pieds** (troubles de la peau ; troubles des ongles) ainsi que les pathologies du système locomoteur. Profession souvent confondue avec la pédicurie, le podologue se distingue en possédant un numéro INAMI.

## Qu'est-ce que le "pied diabétique" ?

Le diabète peut affecter les artères, les nerfs et les pieds qui se trouvent exposés à des risques importants, de par leur position éloignée du cœur et du cerveau.

L'ensemble de ces troubles peut aboutir à des traumatismes de la peau, des déformations du pied et des orteils... Jusqu'à la gangrène dans son stade le plus ultime. Le diabète reste la première cause d'amputation, d'origine non accidentelle, des pieds et des jambes en Belgique.

## Quand consulter en podologie ?

L'ouverture d'un trajet de soins justifie 1 consultation tous les 6 mois auprès d'un podologue ...



Ces consultations auront pour but :

- **Un aspect préventif**
  - analyse globale du pied et du chaussage. Il permettra d'aboutir à des conseils adaptés (chaussures, hygiène, etc...)
- **Un aspect curatif**
  - prise en charge les troubles des ongles (déformations, incarnation, épaisseur etc...) et des troubles de la peau (cors, durillons etc...)

## Démarche à suivre pour consulter en podologie :

- **Être en ordre administratif** concernant son trajet de soins.
- **Détenir une prescription médicale** auprès de son médecin traitant.
- **Se renseigner auprès du PointSanté** pour connaître les podologues reconnus par l'INAMI dans sa région ou pour solliciter un RDV en podologie.